

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXVIII^e Année.

N^o 5.

15 Mai 1883

Etude sur le fusil Vetterli, nouveau modèle. ¹

I. HISTORIQUE.

Les premiers modèles d'armes se chargeant par la culasse remontent à l'origine même des armes à feu. A la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, nous voyons l'attention se concentrer partout sur les perfectionnements militaires et sur l'invention d'un système à chargement par la culasse applicable aux armes de guerre.

En 1831, on expérimenta en Suisse pour la première fois un fusil lisse se chargeant par la culasse, portant le nom de son inventeur Robert; on retrouve encore des exemplaires de cette arme dans quelques collections, entr'autres à Thoune. Mais à la suite d'expériences défavorables, ce fusil fut abandonné parce que son coût était trop élevé, son emploi dangereux au bout de peu de temps et parce que son maniement et son entretien exigeaient un degré d'intelligence supérieur à celui que l'on rencontre généralement chez le soldat.

Nous étendrions trop notre travail en décrivant ici tous les systèmes d'armes à feu portatives se chargeant par la culasse proposés dans divers pays depuis près d'un demi-siècle. Aussi nous bornerons-nous dans cette courte introduction à rappeler ce qui s'est fait à ce sujet en Suisse depuis environ vingt ans afin d'arriver à l'adoption de notre fusil d'infanterie.

C'est après de laborieux travaux faits par des spécialistes et ensuite des expériences acquises dans les guerres d'Amérique et du Danemark, que le Conseil fédéral nomma, le 28 avril 1865,

¹ Deux travaux ont été présentés sur ce sujet au concours ouvert en 1882 par la Section vaudoise de la Société des officiers, l'un par la sous-section de Lausanne (second prix), l'autre par la sous-section de Morges (cinquième prix).

L'assemblée générale de la Section vaudoise, tenue à Vevey, le 26 septembre 1882, a, sur la proposition qui lui a été faite par le jury des concours, décidé que les deux travaux sur le Vetterli seraient publiés et réunis en un seul.

La présente publication cherche à tenir compte de cette décision autant que possible.